

Avenir industriel et tertiaire en France : la position de la CFE-CGC

La volonté de la CFE CGC est d'avancer avec l'entreprise sur les activités industrielles et tertiaires en France dans l'intérêt prioritaire des salariés. **Cet esprit motive notre présence dans le Groupe de Travail avec la direction.**

Les diagnostics présentés par l'entreprise ont montré que certaines activités sont en position difficile, en particulier celles du site de La Roche sur Yon. Cette situation de La Roche, connue et dénoncée par notre syndicat, nous a amenés à négocier et signer un accord de compétitivité en 2017 dans l'objectif de sauver les emplois, comme s'y était engagé M Senard.

La CFE CGC souhaite que la redescende des diagnostics industriels au niveau local soit une réelle opportunité pour les sites de gagner en compétitivité et de pérenniser l'emploi. Nous sommes confiants dans la capacité des équipes locales à se mobiliser pour trouver les meilleurs leviers possibles. Roanne, Vannes ont prouvé que la démarche fonctionnait.

En revanche, **nous refusons que cette démarche serve à justifier des décisions radicales.** S'il s'avérait que les diagnostics présentés aux Organisations Syndicales masquent des décisions déjà entérinées, nous quitterions le groupe de travail et le dialogue social en serait durablement affecté. Nous nous sommes engagés dans une démarche constructive, consistant à identifier et mettre en œuvre des leviers d'amélioration. Nous ne participerons pas à une démarche destructive, qui consisterait à supprimer des emplois sous la pression des actionnaires.

Par ailleurs, nous rappelons à la Direction les engagements fermes pris lors de la fermeture de Joué les Tours. Nous demandons donc une symétrie d'attention entre les actionnaires et les salariés et le respect de l'engagement de l'entreprise sur des résultats et non sur des moyens.

Concernant l'activité tertiaire (les SG&A), la CFE CGC estime qu'il n'y a pas eu d'analyses à proprement parler. Nous rappelons que les frais commerciaux ont baissé en valeur et que les frais de recherche et développement sont restés stables rapportés au pourcentage des ventes. La « dérive » est toute relative les SG&A étaient de 20.3% des ventes en 2010 ils sont de 19.7% en 2018. La réduction est surtout motivée par la volonté d'arriver à un résultat opérationnel de 15 pour satisfaire les actionnaires. C'est le choix de l'entreprise.

Pour l'usine de Bassens, nous n'avons pas de visibilité du résultat de ce Groupe de travail. La situation sera présentée en comité d'entreprise le 25 septembre 2019. Nous vous ferons un retour la semaine prochaine.

La CFE CGC veut préparer l'avenir, pas cautionner d'éventuelles nouvelles suppressions d'emplois